



Covid-19 : adapter l'offre de soins dans un contexte de circulation du variant Omicron

Qu'en est-il du recours aux soins
et des soins d'urgence ?

Objectifs

Conserver toutes les possibilités de prise en charge des patients Covid+, du maintien à domicile jusqu'à l'admission directe en réanimation

Faire face au pic d'activité élevé aux urgences tout en maintenant le niveau de performance et de qualité des soins non liés au Covid-19

Limiter au maximum les clusters dans les structures de soins



Ce qui est recommandé

- **Clarifier les prises en charge entre la ville et l'hôpital en incitant les patients**
 - À contacter en priorité leur médecin traitant, une maison ou un centre de santé
 - À appeler le 15 à défaut de réponse ou en urgence
- **Organiser une régulation partagée SAMU-centres 15 / libéraux dans chaque territoire**
 - En recourant aux services d'accès aux soins (SAS) existants et/ou en préfiguration
 - En facilitant l'accès direct à des lignes d'appels dédiées dans les centres 15
 - En prenant part aux SAMU
- **Étendre en les encadrant les transferts assurés par des professionnels paramédicaux**

Vous souhaitez vous engager dans ce dispositif
ou vous avez une question ?
Contactez votre ARS

